# ARRÊTÉ N° 06-2024

Le Maire de la Commune de POUILLÉ (Loir et Cher)
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et liberté des Communes, des départements et des régions,
Vu le code de la route et notamment l'article R 225,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2212-2, L.2213-1, L.2213-2 et L.2512-14,
Vu les articles 2212.1 concernant les pouvoirs de police du Maire,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié ou complété, relatif à la signalisation routière,
Vu la demande formulée le 13/02/2024 par EIFFAGE ROUTE – 41 rue de la Cendrésie- 41140 NOYERS SUR CHER
Considérant que les travaux de reprise du caniveau prévus par l'entreprise EIFFAGE, nécessitent des mesures règlementant la circulation.

ARRÊTE :

*Article 1* : la rue de la Rochette VC11 sera fermée à la circulation le temps des travaux entre le 19 et le 23 février 2024.

*Article 2 :* La signalisation temporaire matérialisant la déviation, la rue barrée et les travaux sera fournie et mise en place par l'entreprise EIFFAGE – 41 rue de la Cendrésie – 41140 NOYERS SUR CHER.

*Article 3* : Au droit du chantier, la circulation sera interdite sauf aux riverains et sera assurée manuellement par les soins de l'entreprise EIFFAGE 41 rue de la Cendrésie- 41140 NOYERS SUR CHER. Elle sera responsable de son parfait état.

*Article 4* : Le stationnement sera interdit au droit du chantier excepté pour les véhicules de l'entreprise EIFFAGE. Dans la mesure où l'état d'avancement des travaux le permettra, le stationnement et la circulation pourront être rétablis normalement.

*Article 5* : La remise en état des éventuelles dégradations qui seraient constatées sur les chaussées et leurs dépendances sera à la charge de l'entreprise EIFFAGE.

*Article 6 :* L'ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Loir-et-Cher – 16 rue Signeulx – 41013 BLOIS Cedex
- Monsieur le Chef du Détachement des Territoires – Unité Motocycliste zone CRS – 85 rue Bergson – BP 209 – 37542 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- EIFFAGE 41 rue de la Cendrésie- 41140 NOYERS SUR CHER

Fait à Pouillé, le 13 février 2024

Le Maire,

MAIRIE de POUILLÉ (LOIR et CHER)

Alain GOUTX